



ANALYSE FILMIQUE DES FILMS AU PROGRAMME EN 2019/2020

Chacun des films de la programmation annuelle peut faire l'objet d'une étude théorique approfondie, menée par un spécialiste du cinéma.

Public concerné : élèves inscrits à *Lycéens et apprentis au cinéma en Bretagne*

Durée : 2h00

Effectif : une ou plusieurs classes, en fonction des capacités d'accueil de l'établissement. Maximum 60 élèves.

Matériel : l'organisation de l'atelier est facilitée si l'établissement possède le matériel nécessaire à la vidéo-projection (vidéo-projecteur, enceintes).

Financement : en fonction du statut de l'intervenant, l'atelier coûte entre 120€ et 240€ (hors frais de route, hébergement, repas). Il est financé intégralement par Clair Obscur dans le cadre d'une action complémentaire de *Lycéens et apprentis au cinéma* (dans la limite d'une par établissement).

Déroulement : tout en encourageant la participation des élèves, l'intervention associe des analyses de séquences à une réflexion sur le travail de l'auteur et l'histoire du cinéma.

Le rôle de l'enseignant :

AVANT L'ATELIER, l'enseignant prépare la séance avec les élèves en engageant une discussion autour d'un film qui sera abordé (à partir de la fiche élève par exemple).

L'enseignant communique à la coordination :

- les horaires précis de l'atelier en indiquant les pauses,
- le niveau de la classe ainsi que le nombre d'élèves qui la compose,
- le numéro de la salle et le matériel dont il dispose,
- son numéro de téléphone portable,
- l'enseignant contacte l'intervenant pour lui faire part du profil de la classe, de ses attentes et du travail déjà effectué sur le sujet.

L'enseignant vérifie le bon fonctionnement du matériel fourni par l'établissement.

LE JOUR DE L'ATELIER, il veille au bon comportement de la classe. L'enseignant discute avec l'intervenant du rôle qu'il pourra adopter. En fonction des disponibilités de la coordination, il pourra être demandé à l'enseignant d'accueillir l'intervenant (déplacements jusqu'à la gare, organisation du déjeuner).

APRÈS L'ATELIER, il est conseillé de revenir brièvement avec les élèves sur l'atelier. Les retours seront adressés à la coordination et l'enseignant s'engage à remplir le document bilan.

➔ RENSEIGNEMENTS

Clair Obscur - service actions culturelles
actions.culturelles@clairobscur.info / Tél. 02 23 46 86 69